

*Le budget—M. Monteith*

ment, les frais associés aux versements des intérêts sur notre dette ont augmenté de 6 millions de dollars.

De nos jours, les enfants naissent avec une dette de plus de 12 000 dollars qui plane au-dessus de leur tête. Il faut mettre fin à ce genre d'héritage. Notre gouvernement a clairement laissé entendre que nos enfants et nos petits-enfants ne paieraient pas la dette de leurs parents.

Le ministre des Finances (M. Wilson) a examiné les dépenses du gouvernement et a pris des décisions difficiles. Personne n'aime réduire ou retarder des programmes, mais tout bon gestionnaire vous le dira: les programmes doivent être revus périodiquement et évalués en fonction de leur efficacité.

C'est ce qu'a fait notre ministre des Finances dans le présent budget. M. Wilson a examiné toutes ses statistiques, il a vu qui dépensait quoi et qui pourrait économiser quoi. Au cours de l'année financière 1988-1989, les dépenses du gouvernement ont atteint 133 milliards de dollars. Trente-trois milliards ont servi à payer les intérêts de notre dette. Trente autres ont été transférés aux Canadiens sous forme de prestations de sécurité de la vieillesse, de suppléments de revenu garanti, de prestations d'assurance-chômage, d'allocations familiales, de pensions et d'allocations aux anciens combattants. Le gouvernement central a transféré vingt-quatre milliards, en argent comptant ou en points d'impôt, aux provinces, aux territoires et aux municipalités pour financer les programmes de soins de santé, d'enseignement, d'assistance sociale et d'autres programmes.

En 1989-1990 34 milliards de dollars seront ainsi transférés. Cela signifie que le gouvernement fédéral remettra aux provinces 1 293 dollars pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant du Canada. Peu de Canadiens connaissent l'étendue de l'aide financière que fournit le gouvernement fédéral dans ces domaines. Les documents budgétaires nous apprennent qu'on a dépensé 11,2 milliards de dollars en subventions et transferts. Sont inclus les programmes de soutien du revenu agricole, les programmes de développement régional, les activités de recherche et de développement, l'aide aux collectivités autochtones, les subventions aux compagnies ferroviaires, les prêts aux étudiants et les paiements en vue de favoriser l'acquisition de compétences professionnelles.

Les dépenses pour la défense comptent pour 11,1 milliards, l'aide publique au développement pour 2,8 milliards et le fonctionnement de l'État pour 16,2 milliards. Les principaux paiements à des sociétés d'État représentent 4,4 milliards.

Entre 1984 et 1989, les dépenses consacrées aux programmes se sont accrues de 13,2 milliards. Cependant,

parmi les sept grandes catégories de dépenses de programmes, les frais de fonctionnement de l'État et les principaux versements aux sociétés d'État ont diminué en termes absolus.

C'est considérable, car les dépenses du gouvernement pour les programmes sont aujourd'hui inférieures à ses recettes. Nous faisons des progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi le ministre des Finances, après avoir soigneusement analysé les recettes et dépenses de l'État, a choisi les domaines où il pouvait opérer des restrictions sans nuire aux Canadiens moyens. C'est pourquoi tous les Canadiens sont appelés à contribuer un peu plus mais que les Canadiens à faible revenu sont protégés. Les restrictions des dépenses publiques seront de 1,5 milliard en 1989-1990, de 2,1 milliards en 1990-1991 et s'élèveront ensuite à 2,5 milliards par année.

Pour réaliser ces compressions, le gouvernement propose de ralentir la croissance de certains programmes, de retarder la mise en œuvre de certains autres, d'en annuler certains qui avaient été annoncés et de mettre fin à ceux qui ne correspondent plus à l'intérêt public. La privatisation de sociétés d'État fera aussi l'objet d'un examen sérieux pour voir s'il est possible de réduire la participation du gouvernement.

- (1600)

Les dépenses militaires ont augmenté d'environ 6 p. 100 par an ces quatre dernières années, alors que les dépenses totales du gouvernement se sont élevées d'environ 3,3 p. 100 chaque année.

Le budget du ministre des Finances prévoit que les dépenses militaires continueront de croître, mais moins rapidement. En outre, le gouvernement ne fera pas l'acquisition de sous-marins nucléaires.

De même, la proportion du produit intérieur brut que représente l'aide publique au développement sera réduit, mais le Canada versera quand même cette année une contribution de plus de 2 milliards de dollars aux pays en développement.

Le gouvernement a déjà mis en place de nouvelles mesures fiscales pour aider les familles avec de jeunes enfants. Les déductions de 4 000 \$ pour les soins donnés aux enfants de moins de six ans et aux enfants ayant besoin de soins spéciaux demeurent en place. Le fonds d'initiatives spéciales qui favorise la recherche et le développement en matière de services de garde est également maintenu.

Toutefois, on diffère le versement des 4 millions de dollars qui auraient servi à créer, de concert avec les provinces, d'autres places de garderie de qualité. Nous pourrions faire cette dépense plus tard, lorsque les com-